

FLASH INFOS

Mars – Avril 2014

Réaffirmer l'utilité sociale des clubs omnisports pour être acteur du projet sportif local

L'échéance des municipales n'est qu'un prétexte. En fait, il s'agit surtout de prendre la mesure des enjeux auxquels seront confrontés les clubs dans un avenir très proche : Grand Paris et aménagement du territoire, nouveaux quartiers dans les villes, disparition du département...

Plus le club sera en mesure d'être utile dans la définition des projets sportifs locaux, plus il sera en mesure de piloter son développement vers les années 2020-2025.

Ici et là, dans les clubs, on recense des obstacles et des atouts. Commençons par les atouts :

- *Le club omnisports est d'utilité sociale quand il associe les individus et les rend plus solidaires.*
- *Le club omnisports est une solution d'avenir quand il prend en compte les besoins des plus jeunes aux plus âgés.*
- *Le club omnisports est de proximité quand il existe une réelle politique d'équipements adaptés.*

Quant aux obstacles identifiés, citons tout simplement les clubs qui se questionnent tous : *Qui pilotera le club demain? Comment associer les sections à la vie et au projet du club omnisports?*

Aussi, le comité FSGT se propose d'accompagner les clubs qui le désirent dans la préparation de rencontres entre la ville et le club. 3 entrées sont proposées :

- L'analyse des populations au niveau local. Quelles nouvelles activités créer?
- Équipements sportifs : quels problèmes, quels besoins?
- Pilotage des clubs et vie associative. Comment associer les populations à la vie du club et des sections? Quelles évolutions opérer dans la nature du pilotage salarié et bénévole des clubs et des sections?

D'ailleurs le comité FSGT a construit une plate forme de propositions autour de 3 axes :

1. Reconnaître l'utilité sociale et culturelle du club omnisports .
2. Analyser ensemble, la ville et le club, les besoins des populations locales pour imaginer les réponses à apporter.
3. Développer une nouvelle politique d'équipements sportifs de proximité adaptés aux exigences de diversité de forme de pratiques et aux besoins d'organisation de la vie associative des clubs.

Être acteur de la construction des projets sportifs locaux, c'est aussi le principal levier de développement des clubs.

C'est en tout cas ce que révèle l'histoire commune du développement des clubs omnisports et de la FSGT depuis leurs créations.

L'OMNISPORT, C'EST LE SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN.

Ouverture.

Il se distingue par des formes de pratiques sportives ouvertes aux besoins de toute la population et en particulier : aux exclus du sport traditionnel basé sur la sélection des meilleurs, aux exclus du système marchand qui sélectionne par l'argent.

Responsabilisation et citoyenneté

Il s'appuie sur l'engagement de l'adhérent dans la gestion et la prise en charge de sa propre pratique, avec les autres.

Souplesse et adaptation.

Il garantit une souplesse d'organisation des pratiques en partant des besoins et des possibilités des individus et des groupes. Non pas des besoins liées aux contingences et contraintes du règlement technique des APS.

Démocratie et participation.

Il s'appuie sur un fonctionnement associatif favorisant la participation de tous les adhérents au projet de l'association, au projet du groupe.

Progrès sportif et plaisir.

Une conception du progrès sportif et de l'apprentissage qui part des savoirs, des capacités du moment des pratiquants et non d'un modèle sportif à atteindre.

1934-2014 : la Fsgt souffle ses 80 bougies 2014 ... Le Comité Val de Marne fête l'évènement

Un anniversaire qui ne sera pas simplement festif, mais qui permettra, avec l'organisation de 4 initiatives, de :

- Donner à voir la diversité des actions de la FSGT.
- Former nos dirigeants de clubs, former les militants porteurs du projet FSGT en tirant les enseignements des expériences du passé pour comprendre le présent et imaginer l'avenir du projet FSGT.
- Fédérer nos clubs et nos activités autour d'un projet commun.
- Développer des coopérations avec des organisations d'éducation populaire et des structures municipales tournées vers les besoins de la population.

Les 4 initiatives :

- DéfiSports Seniors le 13 juin au Bréau (77).
- Journée Omnisports au parc du Tremblay à Champigny, le 22 juin.
- Caravane du sport de l'enfant – 26 octobre. Lieu envisagé à Vitry.
- La semaine de formation du comité FSGT du 8 au 12 en décembre 2014.



Le coin des activités

Foot à 7

Le Challenge de Printemps, plus communément appelé « **Mondial PoP** », débutera le 7 avril 2014.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 mars 2014. Retrouvez toutes les infos sur le site fsgt94.org (activité - Foot à 7)

Athlétisme Une dynamique Inter-Clubs

Depuis la saison dernière, un travail est engagé pour relancer les Inter-Clubs sur la **dimension** « Ecole d'Athlétisme ».

Cette saison 3 clubs géographiquement proches ont été invités : (Chevilly Larue, Montrouge et ESC XV°).

Le 15 mars dernier, Montrouge et Chevilly qui participaient pour la 1 ère fois sont repartis satisfaits et se sont dit prêts à réitérer l'expérience. ESC XV° n'a malheureusement pu être là. Ont également participé, Ivry et Vitry qui avec leurs animateurs et de nombreux parents ont animé et encadré l'initiative. Un goûter a été offert à tous par l'ES Vitry le temps de faire les résultats. Le format de 3h00 apprécié par les parents et encadrants.

Les 4 clubs ont été récompensés par une coupe :

Le challenge du nombre : US Ivry

Le challenge de la performance collective : l'ES Vitry

Le challenge de l'accueil : Montrouge et Chevilly pour leur première participation.

Pétanque

Un dernier hommage pour Marco

Marc Bonheur nous a quitté. Né le 2 décembre 1951, il adhère à l'AS Alfortville Pétanque en 1990 et en devient le Secrétaire en 1993, date où il prend également la fonction de Trésorier de la Commission Pétanque du Val de Marne, avant d'en devenir le Président de 1995 à 1997. En 1993, il passe le concours d'arbitre départemental de Pétanque, puis le concours national qu'il réussit. Il devient ainsi arbitre fédéral en 1995. Marc Bonheur est décédé dans la nuit du 18 au 19 janvier 2014. C'était un militant dévoué et un Ami... **Adieu Marco.**

Stage animateurs enfants

Du 4 au 18 avril à Vitry se déroulera la deuxième session de formation d'animateurs enfants, toutes activités confondues.

A partir d'un cadre commun "**entrer, rester, progresser**" dans les activités, les stagiaires seront confrontés à la préparation de séances et à leur mise en œuvre, chaque après-midi, auprès d'un public enfant. Ils aborderont la connaissance des différents publics, le rôle de l'animateur et la découverte de 4 familles d'activité. Des jeunes sportifs souhaitant débiter dans l'animation pourront faire leurs premières expériences.

Pour les plus expérimentés ils pourront approfondir leurs capacités à faire évoluer leurs séances en fonction de ce que font les enfants. La question de l'observation est cruciale pour l'animateur. Mieux comprendre la logique de chaque activité pour permettre de proposer des situations pertinentes tout en restant dans le jeu, facteur d'apprentissage pour l'enfant.

Une journée supplémentaire de formation est proposée le jeudi 10 avril 2014 à Vitry pour les animateurs intéressés par le volet formation de coordinateur ou animateur référent d'équipe d'animation.

Sport /santé : projet de loi de Modernisation du sport

Dans son projet de modernisation de la loi sur le sport, Valérie Fourneyron a développé sa volonté d'inscrire la pratique physique sur ordonnance et les pistes à l'étude permettent de davantage responsabiliser les sportifs sur leur « aptitude à la pratique » (le certificat médical pour l'obtention de la licence).

Un groupe de travail constitué de différents acteurs (assurances et mutuelles, mouvement sportif, médecins ...) a travaillé sur des propositions, lesquelles ont été présentées le 5 mars au mouvement sportif.

La prescription médicale d'APS inscrite dans la loi:

L'idée est de créer un article prévoyant « *la prescription médicale d'activités physiques adaptées à la pathologie ou au risque médical du patient comme recours aux thérapeutiques non médicamenteuses* ». On ne peut qu'être d'accord avec cette initiative, mais l'article tel qu'il est présenté n'est pas assez précis et complet et demande à être revu sur quelques points. Il entraîne quelques observations: Inclure la notion de prescription préventive (pas seulement curative) et de santé au travail, la formation des éducateurs sportifs sur les pathologies ...

Le certificat médical :

La présentation d'un certificat médical tous les ans pour la délivrance d'une licence, semble être un frein à la pratique sportive. De plus on sait très bien que la majorité de ces certificats est délivrée sans examen spécifique. Il s'agit aussi de responsabiliser les sportifs sur leur aptitude à la pratique, sachant que passé un certain âge, l'examen devra être plus poussé. Il est donc proposé :

Pour les personnes majeures :

Délivrance d'un certificat médical tous les trois ans (tous les deux ans après 40 ans) pour l'obtention d'une licence sportif pour l'ensemble des disciplines (sauf celles à risques ou à environnement particulier) *pratiquées en et hors compétition*.

Entre deux certificats médicaux, le sportif devra fournir une attestation indiquant qu'il a répondu négativement à l'ensemble des questions d'un auto-questionnaire de santé, avant la délivrance d'une licence.

Pour les personnes mineures :

La période triennale reste valable, mais le certificat médical pourra être remplacé par les conclusions des *visites médicales prévues dans les carnets de santé des mineurs, aux différents âges*, attestant de la non contre-indication à la pratique sportive. La réalisation de ces visites devra

être pratiquée par les médecins scolaires.

Ces modifications soulèvent des questions et des réactions et ne font pas l'unanimité :

- Un certificat tous les trois ans, mais quel certificat ? Qu'est-ce qu'on y intègre
- La gestion du questionnaire médical va poser un problème de gestion aux clubs et/ou aux Fédérations
- Les assureurs se plieront-ils tous à cette règle ?
- Qu'en sera-t-il pour les sportifs non licenciés qui s'engagent dans des compétitions de haute intensité (trails, marathon) ?
- Y aura-t-il des dispositions particulières ?

Ce dispositif de simplification nécessiterait parallèlement une politique préventive plus ambitieuse pour inciter et faciliter l'accès à l'activité physique et sportive pour tous. On sait aujourd'hui que certaines pathologies sont directement liées à nos modes de vies trop sédentaires.

Une synthèse de ces observations va être faite et donnera lieu à un travail avec la ministre pour la rédaction du projet de loi . Nous en serons informés.

BAFA

**Le comité organise
une session de BAFA Approfondissement:
du 14 au 19 avril, à Vitry Sur Seine.**

**Thème de cette session :
« Des jeux traditionnels aux jeux sportifs »**

La session est ouverte à tous. Les inscriptions doivent parvenir au siège du comité avant **le 30 mars 2014** :
115 avenue Maurice Thorez 94200 Ivry sur seine.

Le bulletin est téléchargeable sur le site du Comité dans les pages « activités enfants » rubrique « formation » :

Contact: Mounia 01/49/87/08/50 ou mounia@fsgt94.org



COMITE FSGT DU VAL DE MARNE

115 Avenue Maurice Thorez
94200 Ivry sur seine

Téléphone : 01 49 87 08 50
Télécopie : 01 49 87 08 51
Messagerie : fsgt94@wanadoo.fr
Site : www.fsgt94.org

Horaires d'ouverture du comité

Lundi à jeudi : 15 h 00 à 19 h 00
Vendredi : 15 h 00 à 18 h 00
Samedi: de 9 h 00 à 12 h 00

Fermeture exceptionnelle les 2, 9 et 30 mai 2014

Merci de respecter ces horaires et l'organisation du travail du comité.

Agenda des réunions et initiatives

17 mars:

Collectif d'animation
Collectif financier

18 mars:

Réunion organisation 80 ans

25 mars:

Collectif CGO

25 mars

Préparation de la caravane régionale du sport DE l'enfant

27 mars :

Réunion au Conseil Général

31 mars :

Collectif d'animation

4/5/6 avril:

AG Fédérale FSGT

7 avril:

Collectif d'animation

8 avril:

Conseil Départemental

14 au 18 avril

Formation d'animateurs multisports

14 au 19 avril

Session approfondissement BAFA

Les prochaines compétitions FSGT dans le Val de Marne

Athlétisme:

- 5 avril: Challenge Rousseau à Ivry (1er tour)
- 3 mai: Quadrathlon interdépartemental à Vitry
- 10 mai: Meeting à Ivry
- 25 Mai : Régionaux de piste enfants à Vitry
- 28 et 29 juin : championnats fédéraux S2/V à Ivry

Enfants:

- 9 avril: Epreuves Emulatives multisports à Orly
- 1er mai: Epreuves Emulatives multisports à Arcueil

Echecs:

- 28/29 mai : Fédéral « Parties longues » à Saint Maurice

Escrime :

- 10 mai: Challenge Dutoit à Orly
- 25 mai: Rassemblement Fédéral à Vitry

Gymnastique:

- 17/18 mai: Finales par équipes à Choisy le Roi

Natation:

- 18 mai: Finale de la Coupe du Val de Marne à Bonneuil

Pétanque:

- 18 mai: Championnat Doublette SDJ à Champigny

Tennis de Table:

- 15 mai: Finale individuelle
- 22 mai: Finales Coupes Yves Farges et René Mouchard

AG FSGT les 4/5/6 avril 2014

« Ils ont fait, ils font, ils feront la FSGT »
Samedi 5 avril 2014—18 h 00

Siège de la Confédération Générale du Travail
263, rue de Paris-93100 Montreuil

Cette soirée, qui lancera les 80 ans de la FSGT, sera l'occasion de rassembler de manière intergénérationnelle les militants franciliens de la fédération dans le cadre d'une soirée festive de l'assemblée générale.

Programme de la soirée :

- Présentation des manifestations organisées dans le cadre des 80 ans— Echanges entre militants— Prises de paroles— Vidéos
- Apéritif et repas
- Poursuite de la soirée en musique

